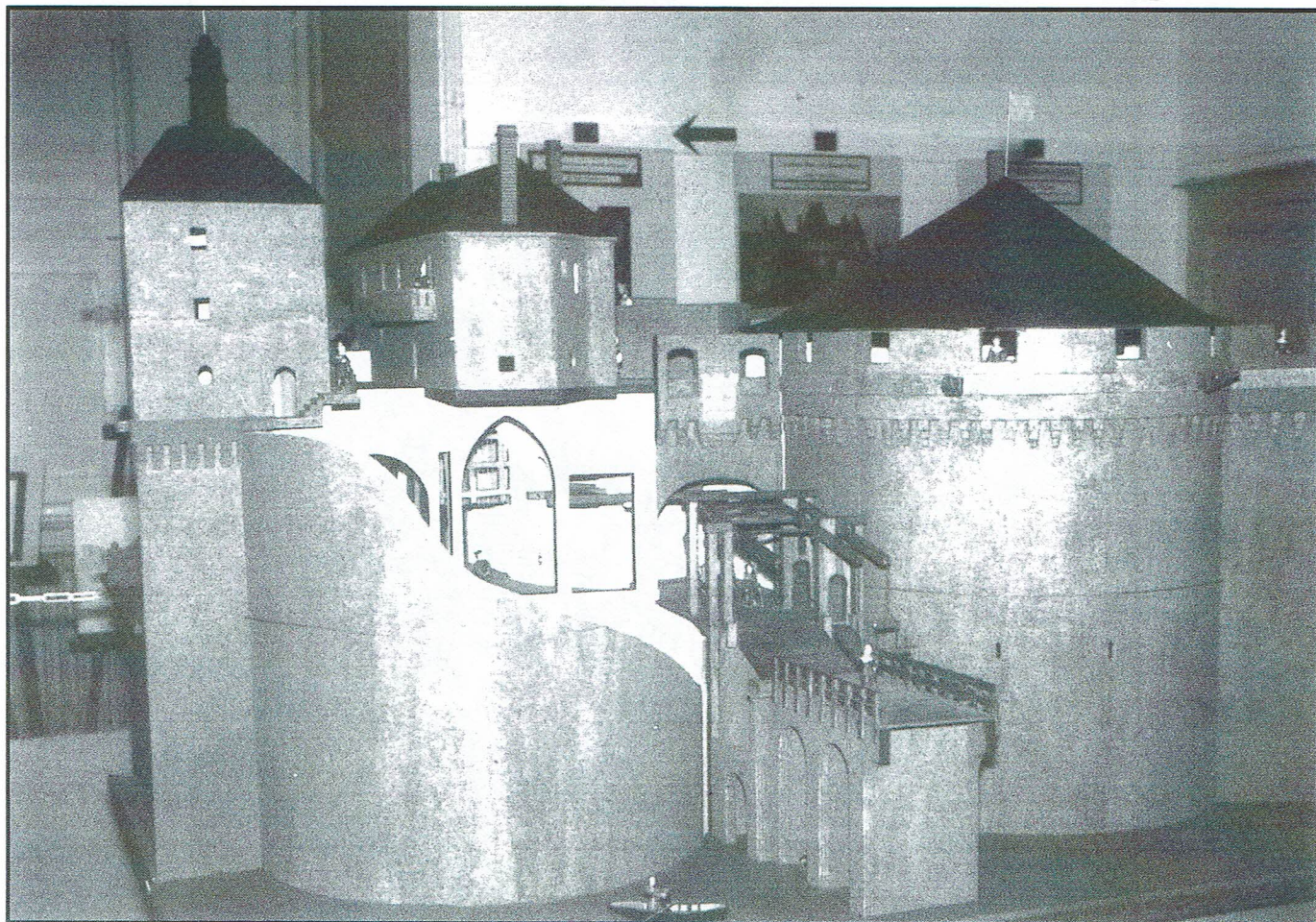


DES CHÂTEAUX AU PAYS D'ANCENIS



Maquette au 1/25 de l'ingénieux système de défense du château fort d'Ancenis au XVème siècle.

(Cliché Garreau, octobre 1991)

Elle est présentée au château, dans le cadre de l'exposition de l'A.R.R.A. :
"La vie de Château au Pays d'Ancenis".

Cette réalisation de l'abbé André Ratouit (et de son équipe de bénévoles) a permis dix découvertes archéologiques, dont trois primordiales : cinq ponts-levis, le grand escalier du donjon, et le logis du baron avec terrasse haute sur la Loire.

Un article plus conséquent est prévu dans la revue suivante.

DES CHATEAUX AU PAYS D'ANCENIS

Yves GADEAU

1991 est l'année des châteaux en Bretagne. C'est pour témoigner de cette manifestation importante que l'ARRA a organisé l'exposition intitulée "La vie de château au Pays d'Ancenis". La série d'articles qui suit, présentée sous forme de dossiers se veut le prolongement direct de ce travail. C'est donc l'occasion d'en préciser brièvement l'esprit.

UNE EXTRÊME RICHESSE

Présenter les cent un châteaux du Pays d'Ancenis en *quelques* panneaux était une entreprise à la fois passionnante et difficile. Passionnante parce qu'elle permettait de révéler l'extrême diversité, dans le temps et dans l'espace, d'un patrimoine souvent occulté par le voisinage des "ténors" de l'architecture castrale que sont les châteaux de la Loire. Même si le nombre retenu - cent un - peut être accusé d'arbitraire, il révèle l'extraordinaire densité des châteaux de notre région et leur très forte emprise sur le paysage.

Ce qui posait d'une manière délicate le problème des choix à opérer au sein d'une telle abondance. Notre souci a été de **privilégier la découverte, quitte à "oublier" certains sites prestigieux d'accès faciles ou supposés connus.** Nous pardonnera-t-on d'avoir notamment écarté le prestigieux château de Clermont, qui eut sa revanche lors de la journée "Monuments historiques" du 15 Septembre 1991 en accueillant plusieurs milliers de visiteurs ?

QU'EST-CE QU'UN CHATEAU ?

Cette exposition posait un autre problème : que faut-il entendre par château ? Certaines demeures ou vestiges photographiés pour l'exposition ou présentés dans les pages qui suivent, sont-ils trop modestes ou trop récents pour y figurer ?

Il existe en effet toute une terminologie reposant sur la distinction château / manoir, et introduisant l'idée d'une **hiérarchie** avec au sommet le château royal ou seigneurial puis la catégorie des manoirs d'importance plus modeste, pour se terminer par la maison des champs de l'humble vassal.

Une telle conception est tenace, elle est hélas erronée. Le responsable en est VIOLLET LE DUC qui au XIX^e siècle prête au terme "*manoir*" un acception abusive, ce qui lui permet d'y inclure un nombre important de constructions prestigieuses. Or il suffit de consulter les dictionnaires de l'Ancien Régime pour lui restituer son véritable sens : le manoir, c'est la résidence "*où l'on va pour rendre les hommages qu'on doit rendre au domicile*" (TREVoux, XVII^e siècle). C'est donc un terme du vocabulaire féodal, présent dans les actes notariés, jamais dans les descriptions architecturales.

Examinons le terme "*château*" dans le même esprit. NICOT, en 1606, le définit ainsi : "*le château est proprement appelé celui qui a fermeture de tours, donjon au milieu et ceintures de fossés, autrement est appelé maison plate*" (in "*Trésor de la langue française*"). C'est sans ambiguïté en référer au château fort. Pourtant, la totale désuétude de l'appareil défensif fait rapidement évoluer le terme, et TREVoux - déjà cité - ajoute au milieu du XVII^e siècle d'autres définitions : "*maison sans défense où les fossés ne servent plus que d'ornement*", et pour prendre en compte l'esprit du temps "*maison de plaisance quand elle est bâtie magnifiquement...*" ce qui devient singulièrement large mais aussi très subjectif et cautionne à l'avance des appellations abusives.

DÉCOUVRIR NOS CHATEAUX

Ecourtons cette démonstration pour n'en retenir que la substance : à l'origine élément de défense militaire, le château, sous la féodalité devient un instrument du pouvoir politique et économique. L'affermissement de la monarchie lui fait perdre son rôle guerrier : il gagne alors en prestige social et s'identifie avec l'appartenance (ou la volonté d'appartenir) à la noblesse. Même après les convulsions de la Révolution, l'aspiration à l'état de "*châtelain*" est telle qu'on voit fleurir jusqu'au début du XX^e siècle ces réalisations monumentales copiant sans vergogne les belles demeures d'antan, multipliant arcades et tourelles, développant des parcs somptueux plantés d'essence rares...

Faut-il dès lors multiplier les catégories, délivrer des brevets d'authenticité, établir des hiérarchies ? "**L'Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France**" a préféré bannir les termes de château, manoir, etc... pour ne retenir que celui de demeure.

Nous suivrons cette prudence pour vous inviter à la découverte des châteaux du Pays d'Ancenis. La volonté des auteurs de ces articles est de vous faire partager leur passion pour ces témoins irremplaçables du passé, qu'ils soient ou non "*visitables*". Que tous soient remerciés de ce travail considérable, et qu'ils vous donnent l'envie de promenades agréables et fécondes. ■